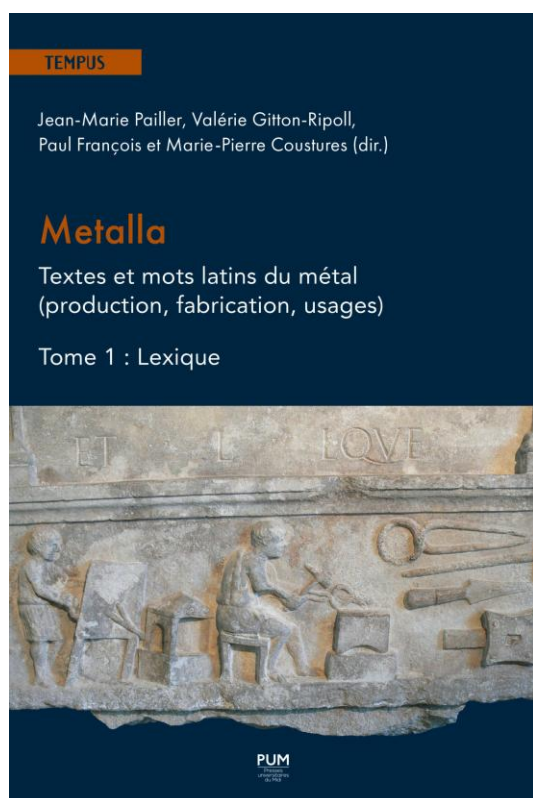


**Académie des Inscriptions et Belles-Lettres**  
**Hommages déposés lors de la séance du 29 mai 2026**

---

**Henri LAVAGNE**



Jean-Marie Pailler, Valérie Gitton-Ripoll, Paul François et Marie-Pierre Coustures, *Metalla, textes et mots latins du métal (production, fabrication, usages), tome I : lexique*. Presses universitaires du Midi, Université de Toulouse, 2025, 705 p., 68 figures.

« Disons-le sans crainte d'hyperbole, c'est une somme exceptionnelle, qui fera date à la fois dans l'histoire des techniques et dans le domaine philologique d'un large secteur du vocabulaire, celui des métaux ( découverte des minerais, constitution des alliages, techniques de fonte, ustensiles, outils et leur utilisation) à l'époque surtout romaine mais avec des rappels constant des origines et des problèmes dans la Grèce antique. Jean-Marie Pailler, qui a dirigé la réalisation du volume et écrit un très grand nombre de notices, a su regrouper autour de lui à l'université de Toulouse trois autres latinistes remarquables et il a interrogé nombre de spécialistes (dont Jean Andreau) sur tous les points précis du sujet qui touchaient au domaine financier. J. M. Pailler et ses co-auteurs ont été frappés par la profusion de

l'univers métallique, si omniprésent dans l'antiquité et souvent si mal compris dans les textes, où la variété des significations se cache sous un vocabulaire parfois énigmatique et qu'il fallait décrypter. Bergson affirme que "le mot est un point d'arrêt qui bloque le flux de la pensée sous un contour définitif", mais on voit par un dictionnaire comme celui-ci que ce "contour" est loin d'être définitif, mais varie, au contraire, avec les époques.

C'est d'abord un lexique où l'on trouvera un peu plus de trois cents mots latins, mais c'est aussi un ouvrage d'archéologie où les sites antiques apparaissent nombreux : Claude Domergue avec son inlassable passion pour la fouille de la Montagne des Martyrs dans l'Aube, est toujours présent comme un dieu tutélaire et a veillé sur l'entreprise ; mais ces sept cents pages ne sont pas à feuilleter comme un dictionnaire classique que l'on quitte immédiatement après s'être satisfait d'une réponse sur l'origine ou le sens d'un mot, car on voit que chaque mot (au moins les plus fondamentaux, tel *aurum* ou *argentum*) est loin d'être un simple outil de langage et renvoie toujours à un imaginaire, dont les prolongements ne sont jamais négligés. Nous nous amusions autrefois, J. M. Pailler et moi, de l'expression résignée qu'employaient si souvent les dictionnaires comme celui de Bailly ou celui d'Ernout-Meillet : "étym. obsc.", et aujourd'hui encore la recherche de l'origine dans cette «obscurité» des débuts de la langue est toujours une quête passionnante car elle renvoie à la "racine rêveuse des mots", pour reprendre la formule poétique de G. Bachelard qui aurait aimé ce livre. Le fer, l'or et l'argent, qui sont comme les vedettes de cette enquête, ont à chaque page

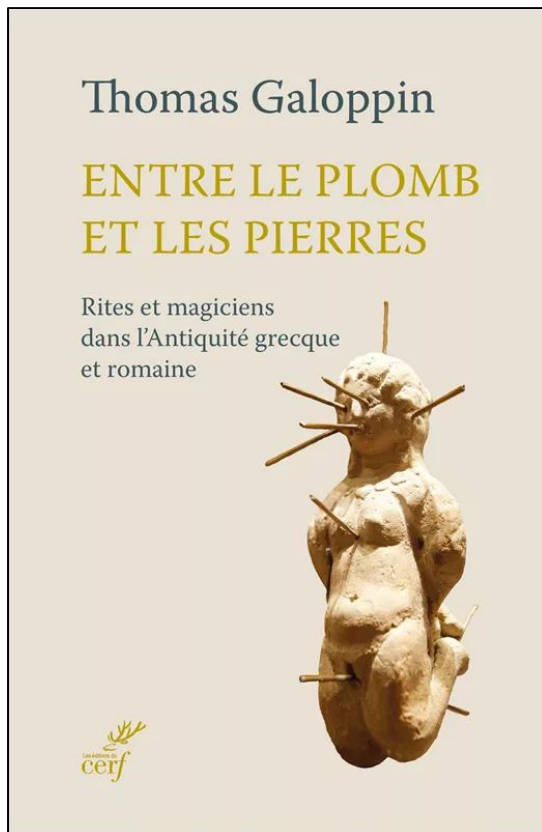
leur prolongement vers des notions touchant au sacré, à la passion, à la puissance, à la bravoure etc..dans une sorte dd'embryologie desvaleurs toujours stimulante. Notre confrère Robert Halleux qui avait donné en 1974 sa grande étude sur *Le problème de métaux dans la science antique*, aurait, lui aussi, apprécié ce *Metalla*, qui d'ailleurs le cite souvent. Les latinistes, les spécialistes de Virgile, de Pline l'Ancien et de tant d'autres auteurs, parfois même peu connus, (ici longuement cités et traduits au plus près), trouveront leur " gibier" dans ces pages où les "mots pour le dire" sont toujours explicités avec clarté. Par exemple, la différenciation entre l'or et le fer est illustrée par de multiples références, et on comprend mieux par exemple la prohibition du fer par les druides et leur recours à l'or pour leurs faucilles dans les cérémonies de la cueillette du gui. Il faudra attendre Voltaire, qui ne connaissait sans doute pas Hésiode lorsqu'il lança sa fameuse provocation sur le "bon temps de ce siècle de fer», pour mieux apprécier à nouveau la force de ce renversement des valeurs que Pline avait déjà marqué. Les amateurs de particularismes langagiers et de singularités patoisantes pourront même parfois y découvrir enfin leurs questions d'usages locaux résolues. Pour n'en citer qu'un cas irritant, les provençaux s'étonnent toujours de voir les gens du nord (les Parisiens par exemple) être interloqués par leur emploi courant du mot "mine" pour désigner dans un champ une galerie souterraine alimentant leurs puits en eau de captage. Il leur suffira de lire les lemmes *fodina* et *cuniculus*, pour constater, outre la présence du lièvre éponyme à l'origine, que César avait déjà bien noté que les Gaois, en dehors des mines de fer, avaient en usage *omne genus cuniculorum*. On y apprend aussi (s. v. "mine") que le gaulois (tardif certes ) "*meina*" n'est pas si sûr que le voudraient les Celtisants ; nous ajouterons pour notre part l'hypocoristique "Mine", comme surnom féminin familier, jadis en usage en Provence, et qui passe généralement pour être d'origine japonaise désignant une jeune personne "intelligente" ! Mais *Metalla* nous fait comprendre avec P. Guiraud qu'il faut plutôt renvoyer à *miniare* et on lira avec intérêt les sept pages portant sur le *minium* avec lequel on pouvait, en particulier, peindre en rouge les statues des dieux. Il y a donc là encore à creuser, si l'on peut dire, ou à ajouter au chapitre si original de Xavier Michel -Tanaka intitulé "L'expérience japonaise dans l'histoire entre les mots et le sens".

Disons enfin que l'historien des religions aura matière à réflexions à propos de nombreux mots, dont certains noms de dieux énigmatiques, notamment celui du Cobannus gaulois (cf. CRAI 1999, p. 699-720) honoré dans un sanctuaire près de Vézelay, appelé le " bois de Couan" où se devine encore son nom et que les révélations tardives (2008)d'un fouilleur clandestin permettent de localiser près d'un site d'extraction du fer, ce qui pourrait nous renvoyer à nouveau vers un dieu-forgeron comme Vulcain, si répandu en Gaule.

Les riches pages de J. M.Pailler sur le mot-clé *metallum* sont aussi révélatrices de la variation de ce vocabulaire de l'univers de la mine, au sens de "gisement minier", avant de qualifier le métal, puisque le mot a été utilisé pour désigner même le marbre (cf. D. Briquel dans *B.S.N.A.F.*, 2021, p. 473).

On le voit, les questions qui sont posées et dont beaucoup trouvent leurs réponses sont extrêmement variées. Cet ouvrage remarquable, très neuf par sa conception et qui se présente modestement comme un "lexique", fait attendre avec impatience le deuxième tome avec des études par auteurs, qui en sera certainement comme une riche table de résonances. »

Laurent PERNOT



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Thomas Galoppin, *Entre le plomb et les pierres. Rites et magiciens dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris, Éditions du Cerf, 2025, 270 pages.

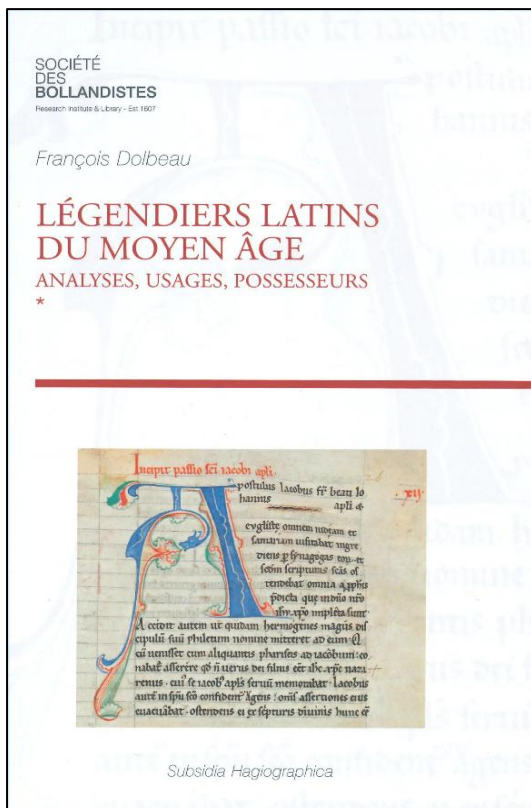
Thomas Galoppin est docteur en histoire ancienne de l'École Pratique des Hautes Études (2015) et ancien chercheur postdoctorant à l'Université de Toulouse (2017-2022). Il a publié *Les bestiaires des mages. Animaux, savoirs et pouvoir rituel sous l'Empire romain* (Paris, Éditions de la Sorbonne, 2025, 320 p.), ouvrage issu de sa thèse et centré sur les propriétés surnaturelles prêtées aux animaux, et il donne ici, la même année, un livre de propos plus large, qui envisage synthétiquement la magie dans l'Antiquité gréco-romaine, des origines au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Le premier chapitre, consacré aux cités grecques, examine les formules de malédiction figurant sur les tablettes de défixion ; les remèdes, poisons et amulettes ; les incantations ; enfin, des figures de magiciennes, comme Circé et Médée.

Le deuxième chapitre, qui s'étend à l'échelle de Rome et de son empire, présente des lamelles de plomb porteuses soit de malédictions détaillées, exprimant la haine à l'état pur, soit de plaintes argumentées, qui en appellent à la justice des dieux. Sont étudiés également des charmes et des gemmes, ainsi que les personnages du faux devin chez Lucien et du magicien chez Apulée. Dans le troisième chapitre, l'auteur insiste sur la documentation provenant de l'Égypte gréco-romaine, en analysant notamment une figurine sculptée dans la vallée du Nil au III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> siècle et conservée au Musée du Louvre, qui est reproduite en couverture du présent volume : cette effigie percée d'aiguilles et accompagnée d'un texte de malédiction en grec appartient à la catégorie des sortilèges érotiques (φιτροκατάδεςμοι). Viennent ensuite les formulaires, abracadabras, signes cabalistiques et noms barbares ; puis les malédictions contre les concurrents en vue des courses de char ; pour finir, la répression légale de la magie sous l'Empire.

Écrit d'une plume alerte, l'ouvrage de Thierry Galoppin repose sur des recherches approfondies. Se référant constamment aux textes (littéraires, papyrologiques et épigraphiques), l'auteur fournit des traductions personnelles. Ses commentaires, soigneux et informés, intéressent la littérature et l'histoire. Quant à la problématisation, les grandes questions sont abordées, comme l'évolution du regard anthropologique porté sur la magie au XX<sup>e</sup> siècle ; l'accroissement considérable, et toujours en cours, du volume de la documentation ; l'imbrication des rites et croyances magiques dans l'univers religieux du paganisme ; ou encore l'usage de la parole performative : « Je lie, j'enchaîne », dit le magicien, et c'est chose faite. Cet ouvrage de valeur est propre à nourrir la réflexion sur les phénomènes de magie non seulement dans l'Antiquité, mais aussi à d'autres époques de l'histoire. »

Nicole BÉRIOU



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de François Dolbeau, son auteur, l'ouvrage intitulé : *Légendiers latins du Moyen Âge. Analyses, usages, possesseurs*, Bruxelles, Société des Bollandistes (Subsidia hagiographica 102), 2 vol., 2025, 880 p.

Les légendiers latins, presque toujours anonymes, figuraient parmi les manuscrits le plus communément présents dans les bibliothèques des moines et des chanoines, puis des frères mendiants, au Moyen Âge. Les uns étaient de modestes livrets, les autres, des recueils parfois imposants, souvent constitués en collections de plusieurs volumes, afin de mettre à disposition de ces communautés les légendes des saints, universels ou locaux, fêtés en un lieu donné durant tout le cycle du temps liturgique, ordonnés *per circulum anni* ou selon les catégories de sainteté (apôtres, martyrs, confesseurs, etc.). Nécessaires à la célébration de l'office des heures, sollicités pour nourrir la méditation à la faveur de la lecture publique au réfectoire, et tout autant

pour alimenter la prédication au peuple quand elle s'est intensifiée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ils ont connu presque toujours une très longue vie, rythmée par les transformations qu'imposaient de nouveaux cultes et de nouvelles préoccupations. Les manuscrits ainsi dédiés à la transmission des légendes des saints ont donc été habituellement enrichis et remaniés et leur succès ne se dément pas à la fin du Moyen Âge, comme l'attestent les nouvelles acquisitions dans les anciennes communautés bénédictines ou dans les fondations récentes comme celles des Croisiers ou des chanoines de Windesheim. Sollicités sans cesse, ils présentent des traces d'usage fort éclairantes pour qui sait les examiner avec soin. Mais beaucoup parmi eux subsistent dans un état de dépeçage qui traduit leur abandon progressif au fil du temps, au profit d'exemplaires imprimés. Parfois, seuls des fragments subsistent, placés en feuilles de garde pour protéger d'autres manuscrits ou inclus dans une reliure qu'ils aident à renforcer. Une part substantielle de cette production n'est plus attestée aujourd'hui que par une mention dans un inventaire de bibliothèque ou par les copies d'érudits qui ont notamment fleuri au XVII<sup>e</sup> siècle.

Tel est l'état du riche gisement documentaire auquel François Dolbeau a consacré une cinquantaine d'années de recherches, ponctuées par une suite de publications qui s'échelonnent entre 1973 et 2019. Elles prennent désormais un nouveau relief grâce à l'initiative de la Société des Bollandistes, qui les a rassemblées en deux forts volumes de près de 900 pages au total : une somme impressionnante de travaux, conjuguant l'érudition la plus exigeante avec un souci constant d'interprétation historique de la matière et de conseils pédagogiques à l'intention des chercheurs et des catalogueurs. La consultation en est facilitée par quatre index (des manuscrits ; des saints ; des auteurs et ouvrages anonymes du Moyen Âge ; des noms de lieux et de personnes). La lecture suivie ou menée au gré des intérêts de chacun bénéficie d'une distribution réfléchie de la matière, en quatre sections respectivement consacrées à des synthèses partielles, à l'apport particulier des prologues, à une suite d'études de cas groupées par régions, et enfin à quelques points particuliers relatifs aux origines, aux

provenances et aux auteurs. Les vingt-six articles et huit notes plus brèves ainsi réunis sont en outre assortis d'addenda bibliographiques et autres mises à jour qui apportent à la publication une valeur ajoutée assez rare pour être soulignée.

Les quatre premiers articles enseignent la méthode qu'il convient d'adopter pour analyser chaque document. Dans le premier, qui date de 2017, François Dolbeau engage à mener des recherches croisées en sollicitant d'autres sources et invite spécialement à identifier les *membra disjecta* – une démarche conduite naguère avec une efficacité exceptionnelle par Élisabeth Pellegrin<sup>1</sup>. Deux objectifs majeurs doivent guider le chercheur : d'une part, reconstituer l'histoire des légendiers dans la longue durée, et d'autre part, apprécier leur inscription au sein d'une tradition régionale. L'article suivant, publié trente-six ans plus tôt, esquissait déjà en partie ce programme, tout en insistant sur les ressources de la documentation dans divers registres de l'histoire sociale et culturelle (le sens critique des compilateurs, les goûts qui changent avec le temps, les modalités de la production des livres manuscrits, la transmission orale adaptée à un public de chevaliers). La question des commencements est abordée dans le troisième article, qui associe légendiers et homéliaires. Il rappelle d'abord le rôle majeur de Cassiodore à Vivarium où prennent consistance maints *codices*, plus adaptés que les rouleaux à la copie de longs textes qui peuvent être associés de surcroît, de manière cohérente, pour former des *corpus*. La complexité des légendiers ressort du rapprochement avec les homéliaires, destinés eux aussi à un usage liturgique dans le cadre de l'office. Un autre usage des légendiers fait l'objet de l'article qui conclut cette première partie : les lectures au réfectoire, dont on apprend le rôle central dans la constitution des recueils (notamment les grands légendiers produits au XII<sup>e</sup> siècle). Cet usage détermine aussi en certains cas le choix du lieu de conservation au sein des monastères. La trouvaille de trois calendriers-indicateurs – rarement préservés, ils sont édités à la fin de l'article – couronne cette précieuse étude.

La deuxième partie porte sur les prologues. Elle s'ouvre sur un article de fond publié en 2000, auquel s'ajoutent deux études plus ponctuelles datant de 2015, l'une consacrée à un légendier des chanoines de Rouge-Cloître près de Bruxelles dont le prologue s'avère être un habile centon, l'autre portant sur le long prologue, assez inattendu, d'un homélaire-légendier de type traditionnel, conservé à Cracovie mais originaire du diocèse d'Utrecht. Ces prologues particuliers, tous deux publiés, complètent les pièces justificatives données dans le premier article, dont le propos est de marquer la différence entre les légendiers traditionnels, rarement pourvus de prologues – qui de plus n'échappent pas à l'écueil de s'en tenir à une suite de lieux communs –, et les légendiers abrégés, caractéristiques de la production à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci s'ouvrent en effet plus couramment sur un prologue dont la topique nouvelle exprime le choix de produire un livre bref, maniable et de moindre coût, à l'usage principalement des prédicateurs. Le prologue révèle aussi les publics visés : tantôt de simples prêtres de paroisse sans autre ressource pour raconter à leurs ouailles la vie des saints ; tantôt les confrères des auteurs, qui appartiennent presque toujours aux ordres mendiants. Paradoxalement, Jacques de Voragine, quand il compose puis remanie sa Légende dorée à visée universelle, qui est le plus fameux des légendiers abrégés, se dispense de telles considérations, préférant mettre l'accent sur les quatre temps du cycle liturgique. Cependant, la conscience d'une mutation de la production engage certains compilateurs à compléter la Légende dorée par un supplément, qu'ils déclarent destiner, encore une fois, aux lectures au réfectoire, voire même, dans un cas au moins, aux peintres travaillant à l'ornementation des

---

<sup>1</sup> *Bibliothèques retrouvées*, Paris, CNRS, 1988. Son apport est de première importance pour les manuscrits de Fleury et de Saint-Victor de Paris (p. 36 n. 182).

églises<sup>2</sup>. En réaction à la quête partagée de la *brevitas*, le dominicain Bernard Gui, pour sa part, réalise un légendier encyclopédique, précédé d'un très long prologue dans lequel il justifie sa démarche et déclare avoir travaillé conformément à la commande du maître général de son ordre. Une note dans la dernière partie du livre, aux p. 803-804, signale l'emprunt assez consistant que fait Bernard Gui, dans la rédaction de ce prologue, à celui des *Flores sanctorum multicolores*.

La troisième partie de l'ouvrage, qui est la plus étendue, comporte dix-huit articles. Les analyses de manuscrits y sont combinées à l'examen d'inventaires anciens, et tirent aussi parti de l'apport précieux des copies d'érudits et des notes emmagasinées par les Bollandistes. Cette interrogation simultanée de diverses ressources documentaires permet notamment de combler les lacunes des légendiers dont le manuscrit a été mutilé ou dont on n'a conservé qu'une partie de la suite des volumes où il avait été copié. Le plus souvent donc, les contributions de cette partie s'achèvent par la description minutieuse du contenu du légendier d'après le manuscrit s'il est préservé, ou par l'édition de l'inventaire qui en garde la trace. Le contenu d'un manuscrit important, mais aujourd'hui disparu, peut en effet être reconstitué par les traces indirectes qui en subsistent. On a par exemple perdu depuis 1794 un manuscrit jadis détenu et exploité par les premiers hagiographes d'Anvers grâce à son transfert, avant 1629, depuis un collège jésuite de Fulda. Les Bollandistes se sont beaucoup servis de ce « Passionnaire de Fulda » pour alimenter les *Acta Sanctorum*. Grâce à l'index alphabétique détaillé qu'ils avaient élaboré, l'ampleur de la collection qui en ressort et la place qui y revient aux saints martyrs orientent vers l'identification d'une compilation assez archaïque ; la datation aux environs de 900 fait de ce Passionnaire perdu un maillon significatif dans la transmission des Passions antiques en Allemagne du Sud.

Cette troisième partie est organisée sur la base d'un classement géographique, afin de suggérer la direction qui doit être actuellement privilégiée dans les recherches sur l'histoire des légendiers latins du Moyen Âge. À terme, cela devrait offrir les bases d'une nouvelle synthèse prenant le relais du manuel de référence que demeure le volume de la Typologie des sources dû à Guy Philippart<sup>3</sup>. L'approche régionale permet en effet de mettre en évidence et d'analyser la circulation des légendiers, indice de leur succès qu'une carte composée en 1976 sur la base de la collecte de manuscrits dont la provenance est connue éclairait déjà de manière significative pour les pays entre Loire, Somme, Meuse et Doubs<sup>4</sup>. L'entreprise fait sens en particulier pour les deux grands légendiers conçus par les cisterciens au XII<sup>e</sup> siècle : celui dit « *Flandrense* » et le *Liber de natalitiis*. Plusieurs études leur sont consacrées dans la section qui traite des Hauts de France et des anciens Pays-Bas. On y constate l'instabilité des formes du *Flandrense*, selon les cas enrichies, sélectives ou abrégées, tandis que l'autre légendier, plus stable, répandu en particulier dans les abbayes du bassin de la Seine, doit être rapproché de collections apparentées comme le légendier de Longpont, qui présente une forme dérivée et composite. La singularité de la plupart des autres légendiers examinés est frappante, que ce soit en France du Nord (Saint-Thierry, Saint-Remi de Reims), en France du Sud (un légendier de type aquitain apparenté à celui de Moissac), en Italie (manuscrits ombriens au sanctoral très particulier, pourvoyeurs de textes rarissimes comme ceux qu'a recueillis le franciscain fra Elemosina dans le légendier de Gualdo Tadino, et ceux du légendier de la cathédrale de Bovino dans la province de Foggia, qui fait se côtoyer des saints d'Italie du Sud et des saints empruntés aux ménologes grecs). Au Portugal en revanche, le

---

<sup>2</sup> Prologue du *Liber notitie sanctorum Mediolani* (BHL 9035p), recueil abrégé donnant des notices sur des saints auxquels étaient dédiés une église et un autel dans le diocèse de Milan (p. 171-172).

<sup>3</sup> G. Philippart, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, 1977 (il est préférable de consulter la version revue et corrigée par l'auteur en 1985).

<sup>4</sup> Carte insérée entre les pages 448 et 449 (volume I).

superbe légendier de la grande abbaye d'Alcobaça, fille de Clairvaux fondée en 1153, est manifestement influencé par la liturgie bourguignonne, et celui de la cathédrale de Coïmbra, aujourd'hui perdu, mais connu par un inventaire de 1393, est apparenté à celui d'Alcobaça.

La dernière partie fait écho à ce qui précède en revenant sur la question essentielle des provenances à la faveur de la mise à jour du catalogue (publié par les Bollandistes entre 1889 et 1893) des anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins de la Bibliothèque nationale de France. Par ailleurs, une série de notes consacrées à divers autres légendiers enrichit encore le panorama : ils sont pour la plupart français, à l'exception de celui de Sainte Cécile au Transtevere, retrouvé en Afrique du Sud, au Cap où il fut acquis en 1859 ou 1860, tandis qu'une copie intégrale accessible aux chercheurs en avait été faite auparavant en Italie. À partir de là, on imagine volontiers les progrès que permettraient de faire les études sérielles et comparaisons multiples souhaitées par l'auteur dans son avant-propos.

Les apprentis chercheurs en hagiographie sont assurés de trouver dans ces deux volumes un guide sûr et stimulant. À cela s'ajoute la richesse multiforme des observations qui surgissent un peu partout, engrangées grâce à une fréquentation assidue de documents de première main et à une attention toujours en éveil dans tous les domaines : la place constamment faite aux *Vitae patrum*, les opinions contrastées sur l'usage des apocryphes, les textes rarissimes qui gardent la trace du culte de saints totalement oubliés désormais, les œuvres aujourd'hui négligées mais dont la réputation était forte au Moyen Âge auprès d'un lectorat sans cesse renouvelé – comme la *Vita contemplativa* de Julien Pomère<sup>5</sup> –, les mauvaises façons de libraires indécents<sup>6</sup> ... sans oublier les affiches des listes de lecture au réfectoire dans les monastères et les conditions de la lecture à haute voix, exigeant de disposer de manuscrits lisibles et bien corrigés<sup>7</sup>, qui sont par leur fiabilité une aubaine pour le chercheur des temps présents. »

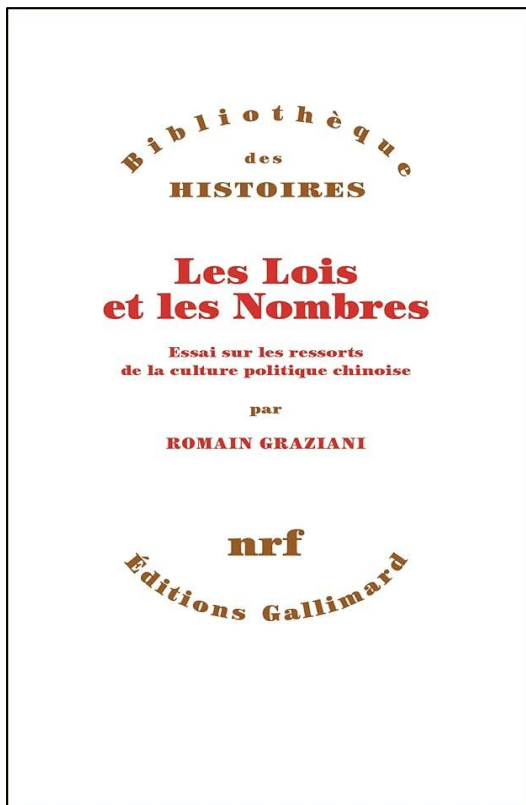
---

<sup>5</sup> Elle est citée p. 110 à propos d'une addition sur une copie de cette œuvre, signalant que l'ouvrage est un livre du réfectoire utilisé pour la lecture publique à la communauté.

<sup>6</sup> Cf p. 357, dans l'addendum à l'article sur deux légendiers démembrés du diocèse de Liège, « qui illustre les procédés délictueux des libraires du XIX<sup>e</sup> siècle », continués au siècle suivant, entre autres par Otto F. Ege († 1951), qui se proclamait lui-même « biblioclaste ».

<sup>7</sup> Selon plusieurs coutumiers (voir p. 123).

Alain THOTE



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le dernier livre de Romain Graziani, professeur en études chinoises à l'École normale supérieure de Lyon, *Les Lois et les Nombres. Essai sur les ressorts de la culture politique chinoise*, publié par les éditions Gallimard en 2025 dans la collection « Bibliothèque des histoires » (509 p.)

Constitué de huit chapitres, ce livre érudit est destiné à un large public. Son auteur aborde plusieurs questions relatives à la conception de l'autorité politique en Chine de l'âge du Bronze à l'ère digitale, dans un pays où l'on s'est uniquement préoccupé de la sujétion, mais non de la citoyenneté. L'auteur montre que ce n'est pas tant le confucianisme qui aurait forgé l'imaginaire politique chinois, comme on l'estime souvent, mais le légisme, un courant de pensée incarné par plusieurs hommes ayant vécu aux IV<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> s. av. n. è. Or, avec la révolution intellectuelle introduite par ces penseurs, l'emprise de l'État sur les individus à tous les niveaux de la société a

caractérisé la gouvernance chinoise. On leur doit en effet l'invention de l'État monarchique centralisateur et technocratique, une forme idéale de l'État total. Dans son introduction, Romain Graziani retrace les origines de ce mode de gouvernance qui s'est développé sur les ruines de l'ordre aristocratique instauré au XI<sup>e</sup> s. av. n. è.

Les sources sur lesquelles s'appuie cet essai bien documenté sont variées. Elles comprennent des textes transmis par la tradition lettrée, des édits impériaux, une très volumineuse documentation formée de manuscrits sur fiches de bambou des IV<sup>e</sup> s. av. n. è.-II<sup>e</sup> s. de n. è. découverts récemment par les archéologues. Ces documents nouveaux, souvent inédits dans les langues occidentales, sont constitués d'archives, de recueils de lois et règlements, de traités, qui permettent de plonger dans les arcanes de la vie administrative des premiers temps de l'empire fondé en 221 av. n. è. Mais il y a aussi, parmi les sources analysées, des textes du XX<sup>e</sup> et même du XXI<sup>e</sup> s. exprimant la pensée politique à l'ère du Parti Communiste Chinois.

Le premier chapitre a pour titre une formule très ancienne, mais restée vivante au fil des siècles : « Enrichir l'État, renforcer l'armée 富國強兵 ». Avec cette formule, les premiers penseurs légistes, en complète opposition avec l'idéologie royale Zhou de leur temps, prônaient une militarisation de la société, une pression fiscale accrue, une division de la société en classes hiérarchisées selon leur utilité, et la primauté de la production agricole. S'adaptant chaque fois à des contextes nouveaux, la formule « Enrichir l'État, renforcer l'armée » fut encore mise en avant par les autorités en 2012.

Romain Graziani fait remonter au VI<sup>e</sup> s. av. n. è. un changement du regard porté sur la nature, avec l'idée qu'elle pouvait être une source de profit, et qu'il convenait donc de l'exploiter. Cette rupture avec l'ordre du passé devait engendrer un développement économique et par suite démographique. Chiffrer, quantifier devinrent une nécessité tant pour prélever l'impôt que pour gérer les matières premières et évaluer les rendements. Mais c'est l'État de Qin, avec les réformes du chef de file des légistes, Shang Yang, qui vers 350 av. n. è.

poussa le plus loin l'application de ces principes pour faire fructifier les richesses de l'État au détriment de l'enrichissement des gens du peuple. Ce nouvel ordre fondé sur le primat de la rationalité économique s'opposait radicalement à l'ordre prôné par Confucius un siècle auparavant visant à harmoniser les relations humaines et à rendre le peuple confiant dans son souverain.

Le chapitre 2, « Le réel et ses nombres », est consacré à la culture du nombre en Chine. Dès le XIII<sup>e</sup> s. av. n. è., les nombres ont joué un rôle important dans la mesure du temps réalisée à l'aide de deux séries cycliques, l'une dénaire, l'autre duodénaire, dont la combinaison produit soixante binômes. Ce système est resté en vigueur jusqu'à aujourd'hui pour le décompte des années. Le réel ne fait pas l'objet de descriptions fondées sur l'observation, mais d'une opération de catégorisation, dans laquelle les chiffres Cinq et Neuf ont une aura particulière : les Neuf provinces de l'empire, les Cinq notes de la gamme pentatonique, les Cinq éléments fondamentaux (eau, terre, bois, feu, métal) qui étaient associés chacun à une couleur différente, à une orientation, et dont la succession signalait les changements dynastiques. Ainsi, s'est formé un système de correspondances où chaque chiffre, de un à neuf, est en résonance avec le cosmos, le temps et l'espace, et les organise.

Ce principe de quantification, devenu universel au début de l'empire, a trouvé aussi à s'exprimer dans l'évaluation des mérites et des fautes des individus avec pour conséquence la détermination proportionnelle des récompenses et des punitions à leur donner. L'usage des nombres par l'autorité politique s'est transmis jusqu'au XX<sup>e</sup> s. Romain Graziani voit même une similitude entre Mao donnant des objectifs impossibles à atteindre et le Premier Empereur fixant des normes de production surhumaines. Le décalage entre la norme et le réel amène à constituer une fiction où par le mensonge les objectifs se substituent à la réalité.

Le Chapitre 3, « Le nouvel outil du pouvoir », s'attache à retracer la formation à partir du VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. de la notion de *fa* 法 qui signifie « loi », mais aussi « norme », « référence », « modèle », etc., et que l'on retrouve dans le nom de « l'école du légisme » *fajia* 法家. Les États ont commencé d'entreprendre une réforme juridique et à rendre publiques les lois. À partir du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., les légistes, s'appuyant sur les idées de précision et d'impartialité de la mesure de ce qui est juste, mais en les détournant de leur message humaniste, ont prôné la publicité de la loi dans un État monarchique centralisé et bureaucratique. Les métaphores associées à l'idée de mesure (l'équerre, la balance, le compas) et à celle de poids (le fléau d'une balance), ont été largement exploitées par eux. Les instruments sont en effet des moyens objectifs, leurs mesures n'ont rien d'arbitraire. Les quatre caractéristiques de la notion de *fa* sont : 1. l'imposition d'un code uniforme sur l'ensemble du territoire, 2. la lisibilité afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté de lecture, 3. une application impersonnelle de la loi, 4. une égalité de traitement pour tous les sujets. Parallèlement à l'adoption de ces lois, les experts recrutés pour leurs compétences et réunis dans un corps bureaucratique se sont substitués aux membres de la noblesse.

Le chapitre 4, « Le culte de l'impersonnalité », montre que le système monarchique chinois, tel qu'il fut conçu par les légistes et qui est resté en vigueur durant plus de deux millénaires, a oscillé entre régner et gouverner, avec la primauté à « l'impersonnalisation » du pouvoir : comme on ne peut attendre des serviteurs de l'État d'être des modèles de vertu et d'intégrité, il est préférable pour le souverain de renoncer à une gouvernance par la vertu personnelle et l'exemplarité morale. Il lui convient plutôt d'assurer sa puissance par l'application automatique des lois pénales, la surveillance des individus et l'évaluation de l'élite dirigeante afin de rester en position de force. Ces trois modes de contrainte constituaient des techniques de domination, mais sur elles prévalait un ensemble de « pratiques intérieures » exprimées sous le nom de « culture de soi » *xiushen* 修身 (se perfectionner soi-même) ou *yangsheng* 養生 (nourrir en soi le principe vital). Ces techniques mentales développées en soi-même devaient permettre d'accéder à la pleine souveraineté.

Cette Voie de l'esprit et du souffle (*qi* 氣) s'oppose à la Voie des lois et des nombres. Mais selon l'auteur, les deux Voies forment un ensemble indissociable pour atteindre l'idéal politique de l'impersonnalité suprême : pour régner, le souverain doit en effet éliminer toute forme de subjectivité (sentiments, émotions, désirs) au profit de l'état de vide, s'abstenir de faire montre de ses dons et ne jamais se fier à sa personne. C'est à cette condition qu'il peut maintenir son autorité.

Dans le chapitre 5, « Compas, leviers et arbalètes : la mesure et la mort », Romain Graziani se penche sur la question des métaphores associées à ces instruments dans le système de pensée des Chinois. Elles y apparaissent en grand nombre. L'idée d'efficacité sous-tend l'invention des mécanismes par lesquels sont actionnés divers instruments inventés entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. n. è. Ce que les seuls moyens humains ne permettaient pas de réaliser auparavant est devenu possible grâce à l'amplification des forces déclenchées par ces mécanismes. L'action politique va donc être décrite à l'aide d'images tirées du domaine des mesures, de nouveaux modes d'utilisation de la force, et de l'armement. Un exemple frappant nous est donné par le mot *quan* 權, qui désignait à l'origine un instrument servant à peser, puis il a désigné l'action de peser et de faire levier, et finalement le pouvoir. Il y a aussi l'image du char permettant de se mouvoir partout et très loin quand le voyageur qui l'occupe reste parfaitement immobile, laissant au cocher le soin de surmonter toutes les difficultés du trajet. Tel apparaît le souverain agissant sur son royaume, épargné de tout effort, tandis que son Premier ministre est seul à la manœuvre. Romain Graziani passe aussi en revue plusieurs mécanismes inventés précisément à l'époque où les légistes développaient leurs théories : les engrenages, les essieux, les pivots et l'arbalète. Le troisième groupe de métaphores est constitué des objets exerçant une contrainte sur des proies, tels la nasse ou le filet de pêche, autant de pièges dont tout un peuple se trouve prisonnier, tels le fouet pour diriger un cheval et toute arme tranchante pour mettre au pas les individus. Par la suite, sous les Han (206 av. n. è. -220 de n. è.), à partir d'env. 100 av. n. è., le confucianisme s'est imposé comme l'idéologie officielle, apportant un mode de gouvernance plus humain doublé d'un idéal d'harmonie sociale. Il allait influencer sur le système judiciaire hérité de la dynastie précédente, celle des Qin (221-206 av. n. è.) en infléchissant l'objectivité de la loi et en prônant le respect des règles morales.

Le chapitre 6, « Primes et châtements : l'épargne morale du légisme », est consacré à la question du rapport entre le bien public et le bien-être privé, car de ce lien dépend la survie de l'État. Plutôt que de contrarier les penchants primaires de l'homme, il est préférable selon les légistes de s'en accommoder, ou du moins de les canaliser en jouant sur l'instinct universel de survie. La morale ne doit pas être prise en compte dans ce qui concerne le bien public. Pour préserver l'ordre dans une société, lois drastiques et punitions des plus sévères permettent à tous de vivre en paix. Même les petits délits seront lourdement sanctionnés afin de dissuader les hommes de s'engager dans toutes sortes de désordres. Comme il n'est pas envisagé qu'un condamné puisse se corriger, les punitions sous la forme d'un marquage ou d'une mutilation sont irréversibles. De leur cruauté dépendra un avenir meilleur dans lequel idéalement plus personne n'oserait contrevenir aux lois. Dans l'État de Qin au milieu du IV<sup>e</sup> s. av. n. è., et jusqu'au règne du Premier Empereur, pour rendre plus efficace ce système, la responsabilité pénale d'un individu était étendue à l'ensemble de sa famille, voire à un groupe de cinq ou dix familles proches. En contrepartie, les récompenses et les promotions devaient permettre à chacun de relever la tête en vue d'améliorer son sort. Dans cette perspective, Shang Yang a institué un système composé de vingt rangs de dignité dont l'accès à chaque niveau reposait sur une évaluation des mérites. Plus tard, le système des examens (en fait, des concours), ouverts à tous et permettant selon le niveau de réussite d'accéder à un certain rang dans la hiérarchie bureaucratique, sauf à être recalé évidemment, est devenu en Chine une véritable institution jusqu'en 1905. Sur le plan militaire, la réforme de Shang Yang fut une réussite

puisqu'elle permit aux armées de Qin de conquérir l'ensemble des territoires de culture chinoise, et même au-delà, et de créer un vaste empire en 221 av. n. è. Mais ce système ne laissait aucune place à ceux qui souhaitaient s'en abstraire, comme les sages, les intellectuels, les artisans, les marchands, enfin tous ceux qui avaient prétention à conserver leur liberté. Ils étaient considérés comme des ennemis de l'État. Le confucianisme a eu une approche totalement divergente, opposant au système d'évaluation quantifiée des hommes la valorisation de la dimension morale de l'individu et de l'éthique familiale, le jugement humain pour soupeser les qualités de celui-ci et la reconnaissance de ses talents. Romain Graziani ne se contente pas d'analyser ces positions contradictoires, il montre également qu'elles ont pu cohabiter, même si au cours de l'histoire l'une d'elles a pu prendre temporairement le pas sur l'autre.

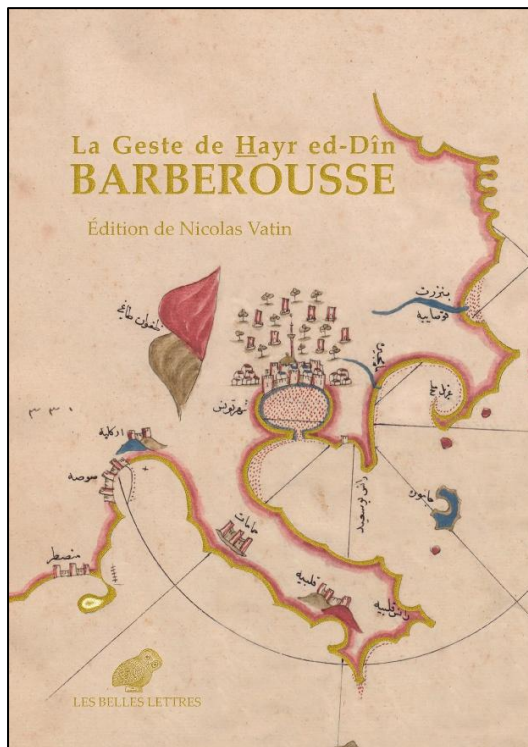
Le chapitre 7, « Surveillance et sujétion, de l'âge du fer à l'ère digitale », montre la continuité d'un système de surveillance, élaboré dès la fin de l'antiquité. Les rois, les empereurs eux-mêmes étaient sous la coupe du Ciel, ayant reçu de lui le mandat de gouverner et pouvant à tout moment perdre leur pouvoir si leur comportement était désavoué par lui. Nul ne pouvant échapper au contrôle, la bureaucratie impériale, prenant le relais, s'est appliquée à surveiller étroitement les individus. Loin de disparaître, cette politique sécuritaire s'est amplifiée aujourd'hui avec les ressources qu'offrent Internet et l'exploitation des données de masse, le *big data*. Romain Graziani explore, à travers les textes de l'antiquité, les premières formes de la politique de surveillance. D'abord exercée par le voisinage au niveau du village, la surveillance existait à tous les échelons d'un réseau couvrant l'ensemble de l'État. Seul le souverain y échappait, puisque c'est lui qui était censé observer ses sujets, via ses fonctionnaires et ses espions, et qui les châtiât pour leurs fautes. En fait, la terreur que les souverains de Qin imposèrent à leurs sujets conduisit à l'anéantissement de leur pouvoir. Sous les Han vint s'ajouter un système administratif et judiciaire dans l'au-delà, à l'image de celui d'ici-bas. Après avoir relaté comment ce système a survécu sous diverses formes dans les traditions bouddhiste et taoïste, le chapitre se conclut sur un examen de la surveillance d'État dans la Chine d'aujourd'hui.

Le chapitre 8, « L'Un, envers et contre tout », aborde le concept d'Unité dans la Chine ancienne. Romain Graziani résume l'histoire du concept, qui prit réellement sa forme au IV<sup>e</sup> s. av. n. è. à la suite d'un long développement généré par le progressif délitement de la royauté des Zhou. Le morcellement de leur territoire en plusieurs États et les guerres incessantes que ceux-ci menaient entre eux, créant une situation chaotique, suscitèrent une aspiration générale à l'unité. À l'époque des Royaumes Combattants, les penseurs n'imaginaient pas autrement cette unité que sous la coupe d'un monarque absolu, et l'existence de despotes ne les en a pas dissuadés. Le seul remède envisagé pour contrevenir aux errances d'un souverain fut représenté par la figure du sage conseiller ou du Premier ministre avisé. Mais à partir du début de l'empire, dans l'imaginaire politique c'est le souverain tout puissant qui personnifie la sagesse, et surtout l'Unité. Ce concept d'Unité amène l'auteur à s'interroger sur la façon avec laquelle les Chinois ont perçu et défini leur pays au contact de l'Occident à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. à un moment crucial de leur histoire où l'Empire du Milieu vacillait sur ses bases après plus de deux mille ans d'histoire, et comment depuis plus d'un siècle de réflexion ils conçoivent aujourd'hui ce concept, citations de Xi Jinping à l'appui.

Au terme de ce livre qui, rappelons-le, est un essai, des sinologues pourront ici ou là apporter des contre-exemples aux thèses de l'auteur. Cependant, Romain Graziani précise bien qu'il ne s'est pas agi pour lui de montrer la continuité des phénomènes qu'il décrit, encore que parfois il ne peut s'empêcher d'évoquer une certaine constance. Il serait préférable de voir dans son analyse l'existence de phénomènes récurrents susceptibles d'être contrebalancés à d'autres époques. De plus, l'actualité la plus récente demandait un éclairage

tiré de l'histoire de la pensée politique chinoise, et le rapprochement effectué par Romain Graziani avec le légisme semble pertinent à bien des égards, même si ni les conditions politiques d'aujourd'hui, ni l'environnement, ni les mentalités n'ont un quelconque rapport avec ceux de l'antiquité. »

Elisabeth Crouzet-Pavan



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, le livre de Nicolas Vatin, *La Geste de Hayr ed-Dîn Barberousse*. Traduction et transcription de deux ouvrages de Murâdî : *Ġazavât-ı Hayr ed-Dîn Paşa* et *Pars secunda* avec une introduction et des notes historiques, Paris, Les Belles Lettres, 2026, 896 pages.

Les frères Barberousse ont été, dans la longue durée, l'objet d'un intérêt soutenu qui a parfois trouvé à s'exprimer, succombant à l'appel de l'imaginaire, hors du champ de l'histoire scientifique. Parce que leurs exploits racontaient comment les équilibres des forces s'étaient recomposés dans la Méditerranée du premier XVI<sup>e</sup> siècle, ces corsaires turcs, nés dans l'île de Mytilène et qui fondèrent le royaume d'Alger, ont suscité des travaux historiques nombreux, mais de qualité fort inégale. Ainsi que le souligne d'emblée Nicolas Vatin, même les mieux informées des

publications, attachées à remettre en cause les erreurs et la légende qui nimbent d'incertitude les biographies des frères Oruç et Hayr ed-Dîn Barberousse, ne parviennent pas toujours à échapper aux pièges des sources et d'abord à leurs contradictions chronologiques. Il est vrai qu'il fallut attendre le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle pour que les sources ottomanes prennent toute leur place au sein du socle documentaire soutenant l'écriture de cette histoire ; une histoire complexe, qui se déploie à travers l'espace méditerranéen, du « pays de Roum » à Tunis, Lesbos ou Toulon, qui passe par Corfou, fait escale dans l'une ou l'autre des Cyclades avant de revenir à Istanbul ; une histoire qui met en scène, avec le corsaire dont les Français du XVI<sup>e</sup> siècle pouvaient connaître les traits grâce à la gravure d'André Thevet, Soliman le Magnifique, Charles Quint, François I<sup>er</sup>, le pape et la République de Venise ; une histoire qui hante les *Diaires* de Marino Sanudo et les sources diplomatiques espagnoles, françaises ou italiennes puisqu'elle se confond avec le temps où débute, dans l'Europe moderne, l'affrontement des Empires.

L'ouvrage de Nicolas Vatin propose une biographie des frères Barberousse qui, pour citer l'avant-propos, est non la sienne mais celle « d'un certain Murâdî, historiographe ottoman ». A la page 254 du livre commence en effet la traduction des deux textes consacrés à la vie et aux aventures de Hayr ed-Dîn Barberousse : les *Ġazavât-ı Hayr ed-Dîn* et la *Pars secunda*. Les transcriptions de ces deux récits sont données à partir de la page 601, avant de riches annexes, un glossaire, les sources et travaux et un index. Inutile de souligner qu'il ne faut pas croire Nicolas Vatin lorsqu'il déclare ainsi s'effacer devant Murâdî ou qu'il écrit à la page 100 de la très belle analyse historique qui introduit aux deux textes de Murâdî : « mon objectif se borne à éclairer la lecture des *Ġazavât-ı Hayr ed-Dîn* ».

Les deux récits de Murâdî sont assurément d'un très grand intérêt et le premier se lit quasiment comme un roman d'aventures. Ce ne sont que bâtiments qui font voile des îles rhodiennes aux Pouilles, à l'Eubée ou à Minorque, bateaux que l'on arme et que l'on coule, butins et pièces d'or, « mécréants » qui souffrent torts et dommages, bombardements et pillages, captifs et chevaliers de Rhodes. On suit les héros, Barberousse et son frère, puis

Barberousse seul, de Bougie à Tlemcen et Istanbul. De longues pages sont consacrées à la bataille de Prévéza (1538), qui voit la défaite de l'Espagnol, du pape et des « Vénitiens sans religion », puisque le Seigneur a choisi d'accorder aux musulmans la perte des « mécréants qui fuient ». On entend résonner la mise en garde adressée aux enfants désobéissants de l'Europe chrétienne : « Barberousse arrive. Tais-toi ! ». Et elle fait écho au cri de peur qu'on aurait entendu, selon une tradition bien enracinée, lors du siège et du sac d'Otrante par les Ottomans (1480) : « Mamma, li Turchi ! ». D'une saison à l'autre, la vie de Barberousse se déroule. Le printemps revient, les montagnes se transforment en champs de tulipes, il est temps de sortir en mer et les musulmans s'enrichissent jusqu'au prochain hivernage. Les campagnes s'enchaînent, les victoires sont nombreuses et Charles Quint « se jette bas de son trône comme une poule égorgée ».

Ajoutons que le tour vivant, voire parfois divertissant, du texte des *Ġazavât-ı Hayr ed-Dîn*, sa nature épique, sa cohérence stylistique concourent à retenir l'attention. C'est que cette biographie en prose, commandée par le sultan Soliman, était une œuvre de propagande chargée de justifier la promotion du corsaire Barberousse, intégré à la marine impériale, doté en 1534 de la fonction de *beglerbegi* des îles et honoré du titre de pacha : il fallait mettre en valeur celui qui avait renoncé à être roi pour servir le sultan mais que beaucoup, à Istanbul, regardaient avec méfiance car il n'était pas du sérail. Ce récit, écrit en langue turque - « une langue simple par opposition à la belle langue littéraire ottomane » -, conçu à la façon d'une sorte d'épopée populaire, était destiné à un large public. Son auteur, à partir de 1534, accompagne d'ailleurs son héros dans ses campagnes sur terre et sur mer avant de probablement commencer la rédaction de sa biographie, au plus tôt en 1540, pour l'achever en 1542. Et l'on ne peut que suivre Nicolas Vatin quand il établit, avec rigueur, ce processus de rédaction qui restait très mal connu. Quant au deuxième récit de Murâdî, la *Pars secunda*, qui retrace la vie de Barberousse de juillet 1543 à sa mort en 1546, au niveau de langue plus soutenu, il constitue, démontre encore Nicolas Vatin, un ouvrage autonome plus qu'une suite.

Impossible toutefois d'appréhender l'un et l'autre de ces textes sans l'introduction savante qui en est donnée. En quelques pages à la belle densité, nous découvrons l'auteur, sa carrière et son œuvre, les deux récits, leur style et leur méthode de composition, les différents manuscrits, leurs éditions et traductions. Comment comprendre Murâdî sans les notes, nombreuses et copieuses, dédiées aux sujets les plus variés qui accompagnent la traduction des *Ġazavât-ı Hayr ed-Dîn* et de la *Pars secunda* ? Ce sont plus de 600 notes, à la prodigieuse érudition, sur les 3048 que compte le livre, qui offrent un indispensable capital d'informations. D'une part, le mouvement entraînant de la prose de Murâdî, la geste des frères Barberousse qui emporte le lecteur, mais qui le perd un peu aussi, tant s'accumulent les faits, les lieux, les noms, les chiffres.... De l'autre, des analyses et des précisions, une chronologie réaffermie, des données assurées. Là encore, citons Nicolas Vatin écrivant à la page 252 que son « but premier était de fournir au public un document historique dûment commenté ». Cette déclaration d'intention ne rend que peu justice au formidable travail de commentaire qui est donné. Sur chaque point d'une histoire événementielle redoutablement compliquée, sur chaque personnage, obscur ou plus connu, sur chaque procédé littéraire, sur chaque moment du contexte et de la situation géopolitique, sur chaque mot turc et chaque choix de lecture, sur telle expression ou tel geste, sur les bateaux et les captifs, les ports, les places fortes et les itinéraires, l'artillerie et les flottes, les difficultés de la navigation, le déroulement de l'une ou l'autre opération de conquête, les imprécisions de Murâdî et toujours les incertitudes de la chronologie, les notes expliquent et mettent en ordre, elles mobilisent les sources espagnoles, françaises, italiennes et la documentation ottomane, elles rapprochent Murâdî de Paul Jove et elles font appel à une bibliographie d'une extrême richesse pour analyser, compléter, nuancer, éclaircir, approfondir. Il n'y a pas une notation qui ne soit mise en parallèle avec les différents récits chrétiens sur le même événement, un excursus qui ne soit expliqué, un lieu identifié,

une confusion signalée, un silence relevé ou, au contraire, des informations surabondantes et confuses débrouillées. Ainsi l'exploitation de ces deux textes est-elle rendue possible et leur « valeur de source historique » établie.

Mais elle avait été déjà démontrée dans les deux cents pages qui, après l'avant-propos et les notes liminaires dédiées aux problèmes de transcription du turc et de l'arabe et à d'importantes questions de vocabulaire dont celle de la définition du terme « captif », ouvrent l'étude. Ces pages sont modestement intitulées « La carrière des frères Barberousse ». Que dissimule un tel titre ? D'abord une chronologie précieuse, bâtie grâce à la confrontation des deux textes de Murâdî avec toutes les sources disponibles ; elle va de la conquête par les Ottomans de l'île de Mytilène (1462), de l'installation et du mariage en ce lieu de celui qui sera le père des frères Barberousse à juillet 1546, date à laquelle meurt Hayr ed-Dîn. Contre les fausses rumeurs et les légendes occidentales sur les origines des frères Barberousse, réponse est donnée à la question : « Comment êtes-vous apparu toi et tes frères ? ». Les frères Barberousse ont, pour père, un membre turcophone de la garnison musulmane de Mytilène, originaire de Giannitsa, pour mère, une jeune fille d'une bonne famille grecque locale. C'est cette île que quittent les cadets de la fratrie pour tenter l'aventure, d'abord en faisant du commerce maritime, en se livrant ensuite à la course. C'est cette île que Hayr ed-Dîn, après avoir fondé le royaume d'Alger et être devenu pacha à Istanbul, dote d'une importante fondation religieuse. Les frères Barberousse partent en effet, pour reprendre l'expression de Nicolas Vatin, à la conquête de l'Ouest. Les voilà entrant dans la course, activité à laquelle des analyses approfondies sont consacrées (flottes, financement des campagnes, rôle des corsaires dans les batailles de la flotte impériale...). Autour d'eux, tout un groupe de capitaines et de marins prend vie. On les voit être actifs, pour certains, à Djerba, à Tunis ou à Tripoli, boulinguer en Méditerranée occidentale avant de les retrouver à la bataille de Prévéza ou en Adriatique. Des pages passionnantes sont dédiées à leurs carrières, au droit du butin, au sort des captifs. Mais, parmi tous ces corsaires, les frères Barberousse sont les seuls, profitant du morcellement politique du Maghreb, à devenir des potentats indépendants et à se tailler un petit royaume dont Hayr ed-Dîn hérite à la mort de son frère en 1518 et où il s'efforce de se maintenir, jusqu'à ce que, confronté à l'hostilité des puissances locales et à la menace espagnole, il soit contraint de devenir vassal du sultan ottoman. Aux modes de gouvernance des frères Barberousse, qui étaient loin de reposer sur le seul usage de la force, des analyses d'une grande nouveauté sont données. Tout aussi intéressante est l'histoire des relations entre les grandes puissances au commencement du deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Nicolas Vatin l'écrit en suivant Hayr ed-Dîn dans son rôle de diplomate, en éclairant relations diplomatiques officielles de la Porte avec la France ou tractations secrètes avec les Habsbourg. La dernière section de ce large et beau commentaire thématique fait apparaître un Barberousse bien différent de celui des images projetées à l'ordinaire par cette figure. La gloire de son héros n'était pas suffisante en effet pour Murâdî. Il fallait encore que Barberousse ait été un homme d'une piété exceptionnelle, un croyant défenseur des morisques et de l'honneur des musulmans, un corsaire qui était un combattant de la foi, un roi victorieux, aux côtés duquel Dieu se tenait, un marin, soucieux sa vie durant de ses compagnons, et qui, la mort venue, devint le protecteur des marins ottomans.

La biographie de Barberousse est en elle-même extraordinaire. Elle est celle d'un homme, né dans une Méditerranée orientale en train de passer sous contrôle ottoman, et qui, par ses aventures et ses exploits, sa capacité à s'insérer dans le jeu mobile des alliances entre les puissances, concourut à faire changer la donne géopolitique dans une part de la Méditerranée occidentale. Elle est celle d'un corsaire devenu roi et qui mourut pacha. L'ouvrage de Nicolas Vatin la rend plus encore extraordinaire en la restituant dans sa trajectoire complexe, en conférant à celui qui en fut le héros une densité tout à fait singulière. Un livre qui est une somme, une somme qui se lit avec autant de plaisir que d'admiration. »